

Le **PRESIDENT** : Il y a dans le rapport que j'ai déposé devant vous une disposition qui pourvoit à la nomination d'Arthur Hinds à la position de sténographe auprès du greffier en loi du Sénat, avec un salaire de \$75 par mois. Il n'est pas facile de se procurer un sténographe compétent, et à moins que vous n'engagiez immédiatement celui que je viens de nommer, cet homme pourra trouver de l'emploi ailleurs, et il est donc nécessaire d'agir promptement. Dans le présent cas, j'ai assumé la responsabilité d'installer M. Hinds dans la position en question.

L'honorable **M. POWER** : Cette affaire peut être suspendue. Cette partie du rapport et les item suivants sont renvoyés à demain.

DECES DE SENATEURS

Sir **RICHARD CARTWRIGHT** : Depuis notre dernière séance, nous avons eu à regretter la mort de deux sénateurs—les honorables **MM. Bernier** et **Merner**—très longtemps, membres du Sénat. Je n'ai pas eu le plaisir de vivre dans leur intimité; mais je crois être dans le vrai en disant que, bien que l'un d'eux, seulement—feu l'honorable **M. Bernier**—eût l'habitude de prendre une part active à nos débats—ces deux sénateurs furent, pendant la longue période qu'ils ont siégé dans le Sénat, très assidus aux séances de la Chambre, et se montrèrent toujours très utiles et très estimables dans l'accomplissement de leurs devoirs dans les divers comités dont ils firent partie. Je suis sûr que tous les membres du Sénat regrettent très profondément que ces deux sénateurs soient disparus. L'un d'eux d'origine étrangère, représenta un district de ma province, et fut remplacé par un homme de sa nationalité. Quant à l'autre, il appartenait à une autre nationalité; mais j'ai toutes les raisons de croire qu'il posséda toujours à un très haut degré l'estime et le respect de ceux de sa race et de sa religion, et je n'ai aucun doute que ceux de sa province en particulier regretteront le vide causé par sa mort. Ces deux sénateurs dont nous avons, aujourd'hui, à déplorer la perte, avaient atteint un âge auquel ils devaient naturellement s'attendre à disparaître; mais ils laissent derrière eux une réputation, à la fois grande et sans ta-

che, de citoyens qui furent sous tous les rapports dignes des hautes positions qu'ils occupèrent.

L'honorable **M. LOUGHEED** : Je partage les sentiments de respect et d'estime que vient d'exprimer mon très honorable ami à l'adresse des deux honorables sénateurs qui viennent de disparaître. Leurs collègues, qui siègent à la gauche du Sénat, ont toujours eu pour eux les plus vifs sentiments d'amitié. Pendant un grand nombre d'années, **M. Merner**, l'un d'eux, a siégé ici, dans le Sénat. Il avait été, pendant très longtemps, l'un des membres de la Chambre des communes. Bien qu'il ne prît jamais une part active à nos débats, personne, parmi nous, cependant ne prit un plus vif intérêt à nos délibérations. C'était un type de gentilhomme d'origine étrangère, immigré, dans sa jeunesse, dans notre pays où il s'identifia avec nos institutions, et dont il devint l'un de ses principaux hommes publics. Il s'était identifié non seulement avec les institutions municipales de la localité où il résidait dans Ontario; mais il s'était aussi identifié avec les débuts et le développement des industries manufacturières du comté où il s'était établi.

Ses dispositions, durant tout le cours de sa carrière de sénateur, furent invariablement d'un caractère qui le rendit cher à ses collègues des deux côtés de la Chambre. Quant à **M. Bernier**, il fut, dans une très grande mesure, l'un de mes associés, puisqu'il représentait, lui aussi, l'une des provinces de l'Ouest. Il avait été primitivement l'un des citoyens de la province de Québec; mais, dès le début de sa carrière, il y a presque 30 ans, il alla s'établir dans la province du Manitoba. Très peu d'hommes de cette province ont participé plus que lui au développement des institutions éducationnelles, municipales et gouvernementales de la province de Manitoba. Il s'intéressa à la cause de la haute éducation dans cette province, et il fut, pendant nombre d'années, trésorier de l'Université de Manitoba, ainsi que surintendant de l'éducation sous le régime des écoles séparées dans cette province. Il a aussi pris, pendant plusieurs années, une part active à la politique provinciale, et depuis son élévation au Sénat jusqu'au moment de sa mort, il n'a cessé d'être un membre actif et utile du Sénat. C'était un homme à